

Bordeaux, le 10 mai 2016

Madame, Monsieur, Cher confrère,

Le moustique *Aedes albopictus* ou moustique tigre est implanté et actif dans cinq départements de la région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes (Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques). Ce moustique peut dans certaines conditions transmettre le virus du chikungunya, de la dengue et du Zika.

Afin de prévenir ou limiter l'instauration d'un cycle autochtone de transmission de ces virus, un dispositif de surveillance et de prévention est mis en place pour lequel nous vous sollicitons.

**Un dispositif de surveillance renforcée des cas de chikungunya, de dengue et de zika  
du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre (période d'activité du moustique *Aedes albopictus*)**

Ce dispositif comprend :

► **Le signalement immédiat des cas suspects importés (du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre)**

En présence d'un patient répondant à la définition de **cas suspect importé** de chikungunya, de dengue ou de zika, vous voudrez bien :

- Adresser sans délai la fiche de signalement à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires sans attendre de confirmation biologique (fax : 05.67.76.70.12 ou mail : [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)). La fiche est téléchargeable sur <http://www.ars.aquitaine.sante.fr>.
- Joindre une copie de cette fiche à la demande de confirmation biologique. La stratégie de confirmation biologique, est fonction de la date de début des signes. Il est recommandé de rechercher simultanément les trois infections en raison de symptomatologies souvent peu différenciables et d'une répartition géographique superposable (région intertropicale).

La définition de cas suspects importés et la stratégie de confirmation biologique sont précisées dans la fiche de signalement.

Le signalement immédiat, dès le stade de suspicion clinique, permet l'intervention rapide des services de lutte anti-vectorielle

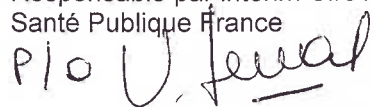
Pour une femme enceinte asymptomatique, de retour d'une zone de circulation du virus Zika, il est recommandé de réaliser une sérologie entre 30 et 40 jours après son retour en raison des conséquences potentielles d'une infection à virus zika sur le fœtus. Pour une femme enceinte symptomatique de retour d'une zone de circulation du virus zika, les modalités de diagnostics sont les mêmes que celles décrites ci-dessus.

► **La déclaration obligatoire des cas confirmés avec ou sans notion de voyage (toute l'année)**

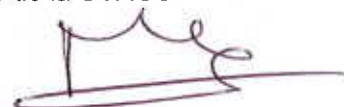
Tout cas confirmé avec ou sans notion de voyage, doit être signalé immédiatement à la plateforme régionale de veille et d'urgences sanitaires. La fiche de déclaration obligatoire est téléchargeable sur <http://www.invs.sante.fr>.

Nous vous remercions pour votre implication dans ce dispositif et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

P. Rolland  
Responsable par intérim Cire ALPC  
Santé Publique France



Dr M. Vivier-Darrigol  
Responsable de la CVAGS  
ARS ALPC



Signaler, alerter

Point focal

0 809 400 004 Service gratuit  
prix appel

Plateforme régionale de veille  
et d'urgences sanitaires

@ ars33-alerte@ars.sante.fr

05 67 76 70 12

24h/24

Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

